ELECTIONS LEGISLATIVES des 12 et 19 mars 1978

CIRCONSCRIPTION DE SARTENE

RASSEMBLEMENT POUR LA REPUBLIQUE
POUR L'UNION DE LA MAJORITE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Investis par le Rassemblement pour la République, seuls candidats présentés par les formations de la Majorité, nous venons solliciter de vos suffrages l'honneur de représenter la Circonscription de SARTENE.

L'enjeu des prochaines élections est d'une importance exceptionnelle. En effet, il ne s'agit pas seulement du sort d'une majorité parlementaire et de la désignation d'un nouveau Gouvernement. Les Français, placés devant un véritable choix de société, décideront s'ils veulent la société de liberté, de justice et de progrès que nous défendons, ou s'ils acceptent la contrainte, la bureaucratie, la récession et l'aventure auxquelles les conduiraient inéluctablement les tenants du collectivisme.

Quant à nous, notre engagement est clair, sans ambiguités.

AU PLAN NATIONAL, approuvant le manifeste de la Majorité et les objectifs precisés par le Rassemblement pour la République, nous voulons :

- défendre les Institutions de la V[e] République que le Peuple Français s'est données à l'appel du Général de Gaulle, dont la clé de voûte est le Président de la République élu au Suffrage Universel.
- préserver l'Indépendance de la Nation grâce à une défense nationale forte, moderne et efficace.
- garantir aux Français leurs libertés, leur sécurité.
- mettre en œuvre une politique de l'économie basée sur une planification démocratique et une croissance vigoureuse.
- améliorer la justice sociale par une meilleure répartition des fruits de l'expansion.
- développer la participation et la responsabilité des travailleurs.
- revaloriser les prestations familiales et les aides aux personnes âgées et aux handicapés.
- reconnaître et assurer à tous les Français, et notamment aux Jeunes le droit au travail.
- améliorer le revenu agricole.
- rendre aux Français la liberté d'entreprendre.
- améliorer la loi d'indemnisation des rapatriés.

AU PLAN REGIONAL, nous entendons poursuivre et achever l'application intégrale de la charte de Développement Economique et Social de la Corse. Elle doit assurer la croissance rapide du revenu insulaire, son rééquilibrage au profit de l'intérieur, la création d'emplois notamment pour les jeunes, la protection de son patrimoine naturel et la sauvegarde de son identité culturelle.

Aux grands projets déjà réalisés ou programmés dans le domaine des infrastructures routières, portuaires, et aéroportuaires, de l'Hydraulique, de l'Energie, des zones industrielles, de l'Université, de la Formation Professionnelle, etc..., doivent s'ajouter diverses mesures tendant à accélérer le décollage économique de notre île, l'insertion dans la vie active d'une jeunesse ardente qui manifeste de plus en plus son souci d'enracinement dans son île natale.

Dans cette perspective, nous insistons sur l'importance des actions suivantes :

1° Amélioration de la politique des transports maritimes, dont les résultats actuels ne sont pas à la mesure des aides importantes consenties dans le cadre de la continuité territoriale.

2° Abaissement indispensable des tarifs aériens.

3° Création d'une société de Developpement Régional mobilisant notre épargne et l'associant au développement de l'agriculture, de l'artisanat, de l'hôtellerie et à la création d'industries légères dans notre île.

4° Amélioration du régime fiscal par des disposition ayant un caractère plus incitatif.

5° Accentuation des aides au profit de la Corse de l'intérieur : desenclavement, rénovation rurale, aide à l'hôtellerie familiale et à l'artisanat, soutien des activités agricoles traditionnelles (élevage, oléïculture, châtaigneraies, politique de la qualité.)

Sciences Po / fonds CEVIPOF

6° Accentuation des actions déjà entreprises dans le domaine de l'Université, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

7° Politique de l'environnement et de la protection de notre patrimoine esthétique, objectifs déjà pris en compte par le Parc naturel Régional et le Conservatoire du littoral.

L'effort de décentralisation et de déconcentration qui a abouti à la réforme régionale doit être poursuivi. Il ne doit connaître de limites que le maintien de la solidarité nationale et la préservation de l'unité de la nation qui demeurent pour tous les français une inpérieuse nécessité.

La reconnaissance de la spécificité insulaire a déjà abouti à de très importantes dispositions particulières dans le domaine économique (transports, fiscalité, aides au développement) le domaine culturel et le budget régional.

La Région Corse est la seule de France à bénéficier d'importants transferts de ressources de l'Etat, et elle doit, parallèlement, disposer d'un Conseil Régional plus représentatif, assurant une gestion plus efficace et une programmation plus démocratique. C'est pourquoi, nous sommes résolument partisans de l'élection du Conseil Régional au Suffrage Universel.

AU PLAN DE L'ARRONDISSEMENT DE SARTENE, Notre action s'inspire de deux principes fondamentaux : **développement et sauvegarde.**

Nous entendons

- mener une politique d'accompagnement dans les secteurs en expansion du littoral (ports de plaisance de PROPRIANO, PORTO-VECCHIO, BONIFACIO, SOLENZARA, FIGARI, aérodromes de FIGARI et de PROPRIANO, zones industrielles de PROPRIANO, PORTO-VECCHIO et SARTENE)
- actions de diversifications et de modernisation de notre agriculture notamment au profit des productions traditionnelles et de l'élevage en accentuant les orientations nouvelles de la SOMIVAC.
- aides à la reconversion de la viticulture pour une politique de la qualité.
- politique d'aide à la montagne : désenclavement de l'ALTA ROCCA et de la région d'OLIVESE, rénovation rurale, aménagement hydraulique de tous les bassins versants pour l'irrigation et l'alimentation en eau potable (TARAVO, RIZZANESE, ORTOLO, SUD-EST.)
- consolidation du secteur tertiaire à SARTENE, notamment par transfert des services publics qui font actuellement défaut (Organismes Sociaux, Equipement, Agriculture, etc...)
- création d'un collège agricole à Sartène.
- mise en valeur des incomparables richesses archéologiques de notre arrondissement.

En somme, entre les pôles de développement que constituent désormais PROPRIANO et le VALINCO d'une part, PORTO-VECCHIO, FIGARI et BONIFACIO d'autre part, rééquilibrer l'économie du Sartenais par des actions spécifiques au profit de l'intérieur et de SARTENE qui, non seulement doit bénéficier des emplois tertiaires que lui vaut sa fonction de chef-lieu, mais qui doit aussi retrouver la prospérité par une mise en valeur de son incomparable potentiel agricole et touristique.

Voici brièvement définies quelles seront, au plan national, les lignes directrices de notre action, et aux plans régional et départemental les solutions concrètes que nous vous proposons.

Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire que notre île retrouve un climat de sérénité et de fraternité auquel aspire l'immense majorité de nos populations.

Profondément attachés à notre île natale et à l'unité de la Nation, fiers d'être Corses et fiers d'être Français, nous nous efforcerons de répondre à votre confiance.

Vive SARTENE, vive la CORSE, vive la REPUBLIQUE, vive la FRANCE.

Docteur Jean-Paul de ROCCA-SERRA
Député Sortant
Maire de Porto-Vecchio
Président du Conseil Général de la Corse du Sud
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre avec Palme

Remplaçant Eventuel : Monsieur Jacques MATTEACCIOLI
Inspecteur des Impôts au Ministère des Finances.

Sciences Po / fonds CEVIPOF